

Le Chiffre : 69

C'est le nombre de délégués présents et représentés qui ont participé à la 9ème Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Régionale de Guadeloupe.

Le quorum de cette Assemblée tenue le samedi 20 septembre 2014 a été largement atteint.

Les journées de rentrée de la Fédération Nationale de la Mutualité Française

Les JRMF se sont tenues à Tours les 2 et 3 octobre prochains. Elles ont constitué une étape dans la préparation du Congrès qui se déroulera à Nantes du 11 au 13 juin 2015.

Au programme :

-Table ronde « Les entreprises mutualistes dans l'économie sociale et solidaire : quelle performance économique et sociale? »

-Forums

- Pour une santé responsable
- Pour une responsabilité sociale et environnementale
- Pour une responsabilité économique et sociale
- Pour une responsabilité juridique.

Colloque de la Mutualité Fonction Publique

Dans un contexte d'affaiblissement progressif de l'Assurance-Maladie Obligatoire et de marchandisation de la complémentaire santé, la Mutualité Fonction Publique s'interroge sur les dispositifs existants de couverture santé et prévoyance des fonctionnaires.

C'est dans cette perspective que la section de la Guadeloupe de la Mutualité Fonction Publique organise le 29 Octobre 2014, à l'Espace Régional du Raizet aux Abymes, un colloque sur le thème : « Quel avenir pour la couverture santé-prévoyance des agents publics ? » sous l'égide de la Préfète de Région et du Président national de la MFP.



Le mot du Président

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre Union Régionale du samedi 20 septembre dernier a été l'occasion pour toutes les familles de la Mutualité de se retrouver pour dresser un bilan de notre action aux plans local et national. Ce fut aussi l'occasion de rendre un hommage appuyé à l'action d'un des nôtres disparu sur le fleuve guyanais lors d'un accident de navigation. Alain DANGLADES, qui aimait son pays et ses habitants, ne pourra plus nous chanter les bienfaits attendus de tous ses projets structurants qu'il portait dans sa tête pour sa Guyane et qu'il aimait nous faire partager. Il a beaucoup semé et n'aura pas eu le temps de récolter, parti trop tôt. Nous souhaitons du courage à tous ses proches.

En attendant, la vie mutualiste continue avec son cortège de difficultés qu'il faut surmonter au quotidien, qui nous font parler de « combat ». Combat pour défendre nos spécificités de mutuelle : solidaire et démocratique. Combat pour continuer à revendiquer les moyens de notre réussite dans notre mission sociale et notre service social rendu. Combat pour remanier en profondeur le Code de la Mutualité devenu au fil des années un carcan plus qu'un instrument de sécurité juridique et de progrès.

Obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance, une fois pour toutes, du caractère social de notre rôle et l'application d'une fiscalité adaptée qui maintient le prix de la complémentaire santé à un niveau supportable pour une population déjà en proie à de graves difficultés.

Pour l'Outre-Mer, c'est une véritable exonération fiscale des contrats solidaires et responsables que nous appelons de nos vœux pour rendre facilement accessible à tous une complémentaire santé devenue indispensable à l'accès aux soins.

Mais au-delà, nous devons clairement poser la question de l'offre de soins. L'organisation largement articulée autour de l'hôpital est-elle efficiente ? La médecine de ville joue-t-elle le rôle qui devrait être le sien, essentiellement des soins de premier recours, quand on sait l'usage que fait une large frange de la population des services des urgences souvent engorgés ?

Le retard accumulé en matière d'équipements structurants, hôpitaux et équipements techniques qui oblige les professionnels à recourir à des pétitions pour obtenir quelques maigres avancées.

Les dépassements d'honoraires, inconnus du vocabulaire populaire il y a quelques années, sont devenus la bête noire de tous ceux qui souhaitent mettre un peu plus de chance de leur côté pour obtenir une guérison.

Ce sont, en partie, ces messages que nous tâcherons de faire passer à l'occasion de deux événements majeurs qui devraient concerner notre région : le colloque de la Mutualité Fonction Publique sur l'avenir de la protection sociale des fonctionnaires le mercredi 29 octobre prochain à l'Espace Régional du Raizet et la réunion interrégionale de la Mutualité Française (Guadeloupe, Martinique, Guyane), le jeudi 5 février 2015 au Gosier, qui prépare le futur Congrès de la Fédération Nationale de la Mutualité Française à Nantes en juin 2015. D'ores et déjà, nous vous invitons à vous rendre nombreux à ces deux manifestations.

Bonne lecture !

Nestor BAJOT, Président

GROS PLAN

Assemblée Générale de l'Union Régionale du samedi 20 septembre 2014

Dans une ambiance empreinte de sérénité, la 9ème Assemblée Générale de la Mutualité Française Guadeloupe s'est tenue dans les magnifiques locaux de la Médiathèque Paul MADO de Baie-Mahault.

C'était notre deuxième rendez-vous dans ce cadre propice à la concentration, nous permettant ainsi de mener à bien les travaux liés à cette instance statutaire de l'Union Régionale.

Le quorum est atteint par la présence de 69 délégués présents ou représentés – démontrant ainsi l'intérêt grandissant des mutuelles affiliées par rapport aux activités pour lesquelles, la Mutualité Française Guadeloupe a reçu mandat de la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

La détermination mutualiste est palpable aussi bien auprès du personnel qui s'affaire tranquillement, qu'auprès des membres du Conseil d'Administration qui échantent, se concentrent, finalisent leur présentation tout en accueillant les délégués.

Chez les délégués, des groupes se forment spontanément. C'est l'occasion de prendre des nouvelles, de partager quelques informations générales, de commenter l'actualité mutualiste, d'affûter les connaissances et aussi d'annoncer les prochaines manifestations sur le territoire et hors territoire.

Le Président, Nestor BAJOT est attentif à offrir aux représentants de chaque mutuelle un accueil individualisé, qui contribue à intégrer les primo-arrivants fraîchement élus et harmonisant ainsi le collectif que nous formons autour de la question de la Mutualité de Guadeloupe.

Avec le quart d'heure de retard attendu, animé par Gérard PROTO, les travaux de l'Assemblée Générale débutent par le mot de bienvenue du Président qui salue le travail remarquable du personnel, présente Christelle NORBERT, Chargée de mission, qui vient renforcer l'équipe depuis un mois. En quelques mots, il nous rappelle à nos devoirs de défendre la mutualité et met cette assemblée sous le signe de la solidarité entre les jeunes/moins jeunes, actifs/retraités, malades/bien-portants.

La présentation du PV de l'AG 2013 précède le rapport de gestion qui dresse le bilan 2013 de la nouvelle équipe et met en exergue la qualité de l'activité tant dans le domaine de la prévention que de la formation, de la communication et ce, avec une situation financière saine

malgré la faiblesse du budget. Poursuivant son exposé, M. BAJOT évoque la problématique de l'accès aux soins qui reste la préoccupation principale des acteurs mutualistes. Une vraie réflexion doit être portée pour renforcer la solidarité, redéfinir le modèle d'organisation du système de santé afin que l'ensemble de la population puisse bénéficier de soins de qualité.

Les différents responsables de commission livrent le bilan d'activités dans chaque domaine qui révèle :

- un nombre exponentiel de rencontre-santé dans le cadre de la Commission prévention et promotion de la santé qui confirme ses objectifs et développe son partenariat diversifié,
- une formation de qualité destinée aux élus, aux salariés pour la Commission formation, avec une mention spéciale pour la formation CQP prestation,
- un déploiement des conventions avec les Hôpitaux grâce à l'action soutenue de la Commission conventionnement hospitalier mutualiste, bien qu'elle concerne uniquement la prestation « chambre particulière »
- une stratégie pour faire reconnaître les spécificités du modèle mutualiste et ses valeurs dont l'imputation est réservée à la Commission communication,
- une présence au sein des instances décisionnelles de la Guadeloupe (ARS, CGSS) des membres de la Commission représentation et stratégie mutualiste.

Poursuivant le bilan d'activité 2013, le compte rendu du Trésorier Général souligne de la bonne santé financière de la Mutualité Française Guadeloupe, confirmée par l'Expert-comptable qui suggère de maintenir une gestion rigoureuse.

Cette Assemblée Générale pour l'exercice 2013, dans son bilan d'activité, confirme la qualité du travail fourni par l'Equipe, et aussi la confiance grandissante dont les partenaires comme les mutuelles affiliées ou les institutions font preuve dans leur accompagnement des actions de la Mutualité Française Guadeloupe.

Dans le respect du formalisme lié à la tenue de cette Assemblée Générale, toutes les résolutions sont adoptées à l'unanimité avant de clôturer les travaux par un moment de convivialité mutualiste.

Martine CESAIRE-GEDEON,
Secrétaire Générale

➤ Les Résolutions adoptées

➤ Les résolutions soumises à l'assemblée ont été approuvées à l'unanimité ; ce qui traduit l'adhésion des délégués au travail mené au sein de l'Union Régionale.

RESOLUTION N° 1 : Approbation du PV de l'AG du 21/09/2013

RESOLUTION N° 2 : Approbation du rapport de gestion

RESOLUTION N° 3 : Affectation du résultat

RESOLUTION N° 4 : Validation par l'Assemblée Générale du Budget 2014 – compte rendu de mandat

RESOLUTION N° 5 : Budget prévisionnel 2015

RESOLUTION N° 6 : Indemnité des Administrateurs

RESOLUTION N° 7 : Formalités légales



➤ Redynamisation de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de la Guadeloupe

La Chambre Nationale de l'Economie Sociale et Solidaire et la Fédération Nationale de la Mutualité Française ont souhaité conjointement entreprendre une action de redynamisation de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Guadeloupe qui rencontre des difficultés dans son fonctionnement.

L'Union Régionale a été mandatée pour accompagner les représentants de la CRESS dans les travaux de préparation d'une Assemblée Générale Elective, aux fins de mettre en place un nouveau Conseil d'Administration, intégrant des représentants de l'ensemble des familles de l'économie sociale et solidaire.

Dans cette optique, un comité de pilotage (COPIL) coprésidé par le Président de la CRESS, Servais VILOVAR, et le Président de la Mutualité Française Guadeloupe, Nestor BAJOT a été installé.

Cette instance est composée de vingt deux membres représentant l'ensemble des familles de l'Economie Sociale et Solidaire, et structurée en cinq commissions thématiques (finances, projets, juridique, formations, communication) qui se réunissent régulièrement dans le but d'élaborer un projet stratégique pour la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Guadeloupe.

Il tient compte de la promulgation de la Loi HAMON sur l'Economie Sociale et Solidaire. A l'issue des travaux, la feuille de route du nouveau Conseil d'Administration définie, l'Assemblée Générale électorale sera convoquée fin octobre 2014.



➤ Rôle et Missions d'une CRESS

Les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) sont des associations sans but lucratif, représentées dans chacune des Régions de France métropolitaine et d'Outre- Mer.

Elles ont pour objet sur leur territoire respectif de défendre auprès des pouvoirs publics (Etat, Collectivités, Institutions) l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), de promouvoir les valeurs de l'ESS et d'en assurer la coordination et le développement.

Les CRESS ne représentent pas directement les entreprises et associations du secteur. Elles se composent des fédérations ou groupement de représentation des différentes familles de l'Economie sociale et Solidaires (Mutuelle, coopérative, association fondation, structures de l'insertion par l'activité économique) qui adhèrent à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de leur région. Les adhérents de la CRESS élisent en Assemblée Générale un Conseil d'Administration qui installe en son sein un Bureau.

SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE QUI SAIT OÙ ELLE VA
www.lemois-ess.org

ACTUALITES GENERALES

➔ La Loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire définitivement adoptée

Etienne CANIARD, Président de la Mutualité Française, se félicite de l'adoption définitive par les députés, le 21 juillet dernier, de la loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire. Il ajoute que le texte constitue une étape essentielle pour favoriser l'essor des entreprises de ce secteur, parmi lesquelles les mutuelles. « Ce secteur contribue directement au développement économique de nos territoires, à la formation d'un emploi de qualité ainsi qu'au renforcement de la cohésion sociale », précise-t-il.

La France rejoint ainsi les pays européens qui donnent au secteur de l'ESS les moyens de changer d'échelle.

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire modifie et complète la partie législative du Code de la Mutualité. En dotant les mutuelles de nouveaux

moyens de développement comme la coassurance ou les certificats mutualistes, cette loi leur permet de poursuivre leur action en faveur de l'accès à des soins de qualité pour tous.

En définissant des principes de fonctionnement communs à l'ensemble des entreprises de l'ESS et en structurant leur représentation au niveau national et local, cette loi donne toute sa légitimité à un modèle d'entreprendre qui représente plus de 10% de l'emploi salarié en France et qui a été le plus dynamique en termes de création nette lors de la dernière décennie.

La Mutualité Française tient également à saluer la qualité du travail effectué avec l'ensemble des acteurs du secteur et des pouvoirs publics qui a prévalu tout au long de la discussion parlementaire.

➔ ACS et contrats responsables

La Ministre des Affaires sociales a acté, fin juillet 2014, le report en 2015 de l'application des décrets relatifs à l'appel d'offre sur l'aide à l'accès aux complémentaires santé (ACS) et aux contrats solidaires et responsables.

La Mutualité Française a pris acte de cette décision qui va permettre de travailler plus encore avec l'ensemble des acteurs pour une meilleure régulation des dépenses de santé.

Le principe de plafonds dans la prise en charge des dépassements d'honoraires est un acquis important. Cependant, Etienne CANIARD, Président de la Mutualité Française, estime que le montant actuel des plafonds, se situant bien au-dessus de la moyenne des dépassements

habituellement pratiqués par les médecins, ne permettra pas d'atteindre les objectifs de régulation des dépenses de santé.

Il craint, en outre, un renchérissement du coût des contrats alors même que les cotisations des complémentaires constituent un poste de dépenses de plus en plus important pour les ménages français dont le renoncement aux soins progresse.

Par ailleurs, contrairement aux engagements pris par les pouvoirs publics, la Mutualité Française regrette l'absence d'avancée concrète sur l'évolution de la fiscalité appliquée aux complémentaires participant d'une démarche de régulation du système de santé.

➔ Régulation du marché de l'optique

La réforme des contrats responsables des complémentaires santé prévoit un plafond pour le remboursement des lunettes. Cette décision fait suite au rapport sur la Sécurité sociale de la Cour des Comptes qui propose de mettre en place « de nouveaux modes de régulation » dans le secteur de l'optique en favorisant le développement des réseaux de soins et en fixant des remboursements « plafond » dans les contrats responsables.

Ce rapport qualifie d'« opaque » et « peu concurrentiel » le marché de l'optique dont les ventes ont fortement progressé en 10 ans, dans un contexte où de plus en plus de Français renoncent à l'achat de lunettes ou lentilles pour des raisons financières.

Selon le rapport de la Cour des Comptes, le prix des lunettes est plus de deux fois supérieur en France à celui constaté en moyenne au Royaume-Uni, en Espagne, Italie et Allemagne.

En matière de financement, les dépenses en optique prises en charge par la Sécurité sociale (4%) évoluent peu, alors que le remboursement par les mutuelles a augmenté de 58%.

Or, réguler les prix sans perte de qualité, c'est possible. Dans les réseaux d'optique, le coût d'une paire de lunettes est en moyenne 30% moins cher que le prix moyen constaté hors réseaux, ce qui permet de réduire sensiblement le reste à charge des ménages.

➔ Tiers-payant : des inquiétudes persistantes

Etienne CANIARD Président de la FNMF, Bernard SPITZ, Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) et Pierre MIE, Président du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP) ont officiellement fait part de leurs inquiétudes à Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé sur l'évolution des travaux actuellement en cours sur la généralisation du tiers-payant en médecine de ville dont le déploiement est prévu en janvier 2015 pour les bénéficiaires de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) et pour l'ensemble des patients en 2017.

Ces trois organisations sont prêtes à avancer des propositions afin que les travaux entamés par la CNAMTS, sans consultation préalable des organismes complémentaires, ne conduisent pas à des situations à risques d'ordre juridique, financier et matériel tels que le non-paiement des professionnels de santé, le non-respect des règles de Solvabilité 2 pour les complémentaires santé ou encore la non prise en compte des évolutions nécessaires du système SESAM-Vitale.

VIE MUTUALISTE

FORMATION

2014 s'est avérée être une année de transition dans le domaine de la formation, qui demeure un des axes majeurs des actions menées par l'Union Régionale.

Les thématiques fortes développées ces dernières années, nous ont conduits au séminaire "l'écu mutualiste face au changement" animé en février dernier par Arnaud GRAMOULLE. Sous l'impulsion du Président Nestor BAJOT, la commission formation a entamé une nouvelle approche, une réflexion différente et a souhaité orienter ses actions vers un apport technique plus immédiat, de proximité, adressé aux militants.

Un ambitieux programme de formations pratiques vient d'être présenté au Président. Il marque le début d'une collaboration que nous espérons longue et fructueuse avec le Rectorat de la Guadeloupe.

Comment espérer meilleur partenaire que celui dont la formation est le cœur de métier, l'essence même?

Au-delà de la vision claire de leurs missions et responsabilités, au-delà de la connaissance pointue et nécessaire de l'environnement large de la Mutualité, il nous paraît important que les administrateurs et élus mutualistes maîtrisent une large palette de compétences techniques.

A cet effet, nous travaillons depuis plusieurs semaines sur la mise en place de modules de perfectionnement permettant de parfaire la culture administrative de nos élus, en matière de rédaction de compte-rendu, de formalisation de procès-verbaux, de techniques de prise de notes, ou sur la lecture et la compréhension d'un budget.

Un partenariat est donc né avec la division de la formation de l'Académie de la Guadeloupe, qui met à disposition l'expertise

de certains de ses formateurs (enseignants, conseillers en formation continue, formateurs administratifs ou indépendants...).

C'est ainsi que la première session intitulée « Maîtriser son écrit professionnel » est organisée pour la matinée du vendredi 21 novembre prochain au siège de la Mutualité Française de Guadeloupe.

Elle sera suivie d'un autre module plus orienté sur la compréhension et la familiarisation avec les outils budgétaires (bilan, compte financier, etc...).

Après ces deux séminaires de formation en grand groupe, des actions plus ciblées pourront être développées sous forme de modules plus individualisés, d'ateliers de niveau et d'ateliers thématiques.

L'objectif étant alors de mieux appréhender les besoins et attentes de chacun, par petits groupes et de répondre ainsi de la manière la plus précise possible à la mission d'accompagnement et de formation des élus et militants que remplit l'Union Régionale.

Ces formations de proximité ne sont pas exclusives de séminaires à thématique plus politique (vie militante, politique de santé...) que nous continuerons d'organiser en lien avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

Il appartient maintenant à tous, élus et militants, d'en profiter.

Emmanuel HENRY,
Responsable Commission Formation



*Séminaire de formation
« l'écu mutualiste face au changement »
24 février 2014*

COMMUNICATION

Une nouvelle campagne de communication de la Mutualité Française : " Et si on partageait nos idées ? # RDV SOLIDAIRES "

La Mutualité Française lance à partir du 06 octobre une nouvelle campagne de communication : « Et si on partageait nos idées ? # RDV SOLIDAIRES ».

L'objectif est de renforcer l'image des entreprises mutualistes, rajeunir et rénover l'image de la mutualité, apporter la preuve de la plus-value mutualiste et de l'efficacité de sa gestion, faire partager ses spécificités.

Un film manifeste et une web série témoignant des valeurs et de l'action des mutuelles, ponctueront jusqu'au mois de juin 2015 cette nouvelle campagne de communication.

Elle est diffusée principalement sur les sites internet nationaux d'information et de la presse quotidienne régionale. Les décideurs politiques, les leaders d'opinion, les entreprises, les professionnels de santé ainsi que le grand public seront ciblés par cette action de communication.

L'Union Régionale relaie cette campagne au niveau local.

Et si on partageait nos idées ?



Gérard PROTO,
Responsable Commission
Communication

PREVENTION

Attention à la dénutrition chez les séniors !

La dénutrition est une affection grave qui fragilise considérablement les personnes âgées déjà vulnérables. On constate qu'une réduction des apports alimentaires contribue à diminuer la masse musculaire, augmenter le risque de chutes et réduire l'autonomie.

Un faible niveau d'alimentation peut être accentué par une mauvaise dentition ou par des troubles de la déglutition.

Afin de prévenir la dénutrition chez les séniors, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Grand-Bourg de Marie-Galante et la Mutualité Française de Guadeloupe se mobilisent pour cette population.

Une fois par trimestre, les séniors sont invités à participer aux ateliers intitulés « Se nourrir tout simplement ».

Ces actions ont été organisées les 20 mai, 24 juin et 23 septembre derniers où, au total, 38 séniors ont été sensibilisés, informés et conseillés par Savana LAURENT, diététicienne-nutritionniste.

Le quatrième et dernier atelier pour l'année 2014 aura lieu le mardi 2 décembre prochain.

La séance commence par une collation équilibrée à base de produits locaux. Au cours de la présentation, la diététicienne-nutritionniste explique comment bien manger, enrichir et adapter ses repas pour retrouver les nutriments

nécessaires tout en prenant plaisir à manger. Ensuite, un temps d'échange est prévu entre les participants et le professionnel de santé. A la fin de la séance, des brochures et un questionnaire d'évaluation sont distribués.

Cette action, très appréciée, rencontre un vif succès avec une participation de plus en plus nombreuse des séniors qui n'hésitent pas à demander la mise en place de nouvelles rencontres sur d'autres thématiques de santé.



Géadesse GASPARD,
Responsable Commission Prévention

LA PREVENTION EN IMAGES



Conférence « Lecture des étiquettes alimentaires ! » - 16 Mai 2014 – Vieux Fort



Atelier « Bien manger, bien vieillir » - 20 Mai 2014 – Grand-Bourq (Marie-Galante)



Relais Interentreprises - 27 Mai 2014 – Abymes->Moule



Intermède santé sur l'ostéopathie 03 Juin 2014 – Lamentin



Dépistage du diabète - 03 Juin 2014 – Lamentin



Atelier « Obésité infantile » – 06 Juin 2014 – Capesterre B/Eau



Conférence « Fraich'attitude » – 14 Juin 2014 – Morne-à-L'Eau



Atelier « Fraich'attitude » – 20 Juin 2014 – Morne-à-L'Eau



Atelier « Manger, Bouger » – 20 Juin 2014 – Sainte-Rose

à suivre 

Et si on partageait nos idées ?



#RDVsolidaire

Rejoignez-nous sur notre site internet
et sur les réseaux sociaux pour discuter
ensemble de santé et de mutualisme.

mutualite.fr   



Le choix d'une santé solidaire

Agenda

Samedi 4 Octobre 2014 – 6h-13h

Matinée de sensibilisation

Octobre Rose

Grand-Bourg (Marie-Galante)

Dimanche 12 Octobre 2014 – 6h-13h

Matinée de sensibilisation

Octobre Rose

Abymes

Mercredi 15 Octobre 2014 – 9h

Journée de sensibilisation

Salon des séniors

Gourbeyre

Vendredi 17 Octobre 2014 – 15h

Conférence-débat

Attention à la dénutrition

Port-Louis

Mercredi 29 Octobre 2014 – 9h

Colloque de la Mutualité Fonction Publique

**Quel avenir pour la couverture
santé prévoyance des agents publics ?**

Raizet - Abymes

Vendredi 7 Novembre 2014 – 18h

Conférence-débat

Dépistages en quartier

« Ti kozé – Désir et plaisir »

Raizet - Abymes

Samedi 8 Novembre 2014 – 9h

Matinée de sensibilisation

Dépistages en quartier

Raizet - Abymes

Samedi 13 Novembre 2014 – 9h

Matinée de sensibilisation

Dépistages en quartier

Lauricisque – Pointe-à-Pitre

Samedi 22 Novembre 2014

8h – 12h Matinée de sensibilisation

Dépistages en quartier

La Retraite Baie-Mahault

18h – 19h30 Conférence-débat

« Ti kozé – Désir et plaisir »

La Retraite Baie-Mahault

La Lettre de la Mutualité de Guadeloupe

Imm.BDAF-N°39 - Bd Légitimus 97110 POINTE-A-PITRE - Tél : 0590.90.35.91- Fax : 0590.91.32.59

MUTUALITE FRANÇAISE DE GUADELOUPE – UNION REGIONALE, organisme régi par le Code de la Mutualité

Directeur de la publication : Nestor BAJOT - Coordination générale : Gérard PROTO - Rédacteur en chef : Antony JEAN

Rédacteur en chef adjoint : Gérard PROTO - Rédacteurs : Nestor BAJOT – Emmanuel HENRY – Martine CESAIRE-GEDEON

Secrétaire de rédaction: Cindy JACQUET-CRETIDES

Réalisation: MUTUALITE FRANÇAISE DE GUADELOUPE - Relations presse : Géadesse GASPARD